

Les Wallons fiers de leur victoire

Les députés wallons ont ponctué la fin d'une saga vendredi, celle du Ceta. Après 15 jours de négociations, de doutes et de tensions, et finalement un accord intra-belge jeudi, le Parlement wallon a marqué son accord au traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. La fin d'un «moment wallon» que personne n'oubliera!

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Après l'accord intra-belge la veille, l'heure était aux votes (tous positifs) dans les Parlements francophones vendredi. Une journée marathon pour certains députés qui ont dû enchaîner une séance à Namur et ensuite filer au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Entre les deux, les députés du Parlement bruxellois ont également pris connaissance des dernières garanties. Cette course contre la montre a marqué la fin d'une saga, celle du Ceta!

Il y aura un avant et un après 28 octobre

Il régnait vendredi à Namur un sentiment de victoire. Très ému pendant son discours prononcé devant les députés wallons, Paul Magnette, le ministre-président de Wallonie, s'est dit fier d'être wallon. «*Quoi qu'en disent les cyniques, c'est un formidable exercice démocratique. Pour l'avoir vécu avec vous, je n'ai qu'un mot à vous dire: merci!*»

Ovationné par les députés de la majorité à la fin de son intervention, il retire de cette saga plusieurs enseignements. Tout d'abord celui d'une grande fierté face au travail démocratique accompli par la Wallonie et ses députés. «*Vos travaux ont permis de déceler un double risque, pas un péril ni une menace, mais le risque de travailler avec des règles ambiguës et des interprétations pouvant ouvrir la porte à de grandes dérives et l'affaiblissement des pouvoirs nationaux. Vous avez demandé presque l'impossible et nous l'avons eu.*»

Mais Paul Magnette sait que le plus dur reste à faire. «*Il faudra beaucoup de pédagogie et du temps pour l'expliquer à nos citoyens. Nous avons un meilleur traité. Il n'est pas parfait mais c'est un Ceta corrigé.*

Il va nous permettre de nouer ces relations fraternelles avec le peuple canadien, et d'entretenir avec eux des relations économiques, commerciales, mais aussi politiques de plus en plus étroites.»

Il s'est dit aussi impressionné par le débat qui a animé la Wallonie ces 15 derniers jours. «*On a débattu avec passion du Ceta dans les cafés, au bureau, sur les marchés. Qui aurait pu imaginer cela? Il restera à jamais en Wallonie un instant Ceta. Nous devons désormais nous poser cette question: et au-delà? En tout cas, nous avons un meilleur traité, mais aussi la certitude que nous ne négocierons plus de traités au rabais. Et puis il restera un grand moment civique... Vous nous avez donné un petit moment de fierté.*»

Non à l'Europe des marchands et des banquiers

La troisième leçon qu'il tire de cette quinzaine Ceta porte sur l'Europe. Un message qu'il adresse en particulier à Cecilia Malmström, la commissaire européenne au Commerce. «*Ce traité doit devenir notre référence. Nous ne négocierons plus d'autres traités sans ces balises et ces normes. J'espère du haut du Berlaymont que Madame Cecilia Malmström, qui sait que nous existons et que nous sommes coriaces, nous entendra.*» Et de rappeler l'attachement de la Wallonie à l'Europe. «*Rien n'est plus injuste, rien n'est plus stressant que de nous faire passer pour de mauvais Européens. Nous sommes des Européens exigeants. Le citoyen wallon ne se reconnaît pas dans cette Europe de marchands et de banquiers. L'Europe est forte avec les faibles comme nos amis grecs, et faible avec les forts comme les grands fraudeurs fiscaux. Nous avons osé désobéir avec ce côté brava-chose. C'était un risque politique, un risque de représailles», reconnaît-il.*

Dans ce moment de communion, Christophe Collignon, le chef de file des socialistes au Parlement wallon, s'est réjoui que la Wallonie puisse «*s'affirmer dans le rapport de force belgo-belge*» au même titre que

la Flandre. Son colistier cdH Dimitri Fourny s'est, lui, amusé à énumérer les nombreuses avancées engendrées dans le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Et d'affirmer que la Wallonie a été «*un pionnier*» pour la rédaction des traités.

Même du côté de l'opposition libérale, Pierre-Yves Jeholet a salué les avancées. «*C'est vrai, on a rendu les documents plus contraignants, il y a des précisions et des avancées.*» Mais le député n'a pas caché son étonnement par rapport à une campagne de désinformation menée par la majorité PS-cdH. «*Du poulet chloré ou du bœuf aux hormones, on ne m'enlèvera pas de l'idée que nos débats ont subi une certaine forme d'intoxication. Tout au long de ce débat, je ne peux m'empêcher de penser que des libertés ont été prises avec la réalité et avec la vérité.*» Il s'en prendra plus tard à la communication menée par le cdH ces dernières heures. «*Cette campagne que vous menez sur les réseaux sociaux ne vous grandit pas.*» Pierre-Yves Jeholet conclut finalement en appelant Paul Magnette à faire preuve du même zèle dans les réformes à mener en Wallonie.

Reste le camp des déçus, exclus de ce «moment wallon». «*Ces derniers jours, certains se sont vraiment sentis fiers d'être wallons pour la première fois de leur vie, souligne Stéphane Hazée, le chef d'Ecolo. Je suis admiratif de l'enthousiasme de mes collègues, mais nous ne sommes pas face à un atterrissage, mais face à un crash démocratique. Pourquoi voter aujourd'hui ce texte? Un travail sérieux demandait du temps. Le Parlement est enfermé dans un calendrier.*»

Ainsi se termine cette folle journée qui, vue de Wallonie et de nombreux de ses députés, restera comme historique. Sur le coup de 16h04, la motion est adoptée par 58 voix pour et 5 contre. Les collègues de Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (67 pour et 6 contre) en ont fait de même quelques heures plus tard. L'Europe respire, le Ceta est passé! Charles Michel en informera Donald Tusk, le président du Conseil européen, ce samedi matin.

LE RÉSUMÉ

Le discours de Paul Magnette restera le moment fort de la journée.

La gorge nouée, le ministre-président a salué un formidable élan démocratique.

Il a aussi adressé un message clair à

l'Europe: «Le citoyen wallon ne se reconnaît pas dans l'Europe des marchands et des banquiers.»

Vers 16h, c'est la

fumée blanche. Le Parlement wallon donne son feu vert pour le Ceta. Bruxelles et la Fédération Wallonie Bruxelles le suivront.

Les tracts mensongers du PS et du cdH

Les partis de la majorité au gouvernement wallon ont fait très fort, après l'annonce de l'accord sur le Ceta. Les tracts que le PS et le cdH ont brandis comme des trophées en auront abasourdi plus d'un. En laissant croire qu'ils ont obtenu des éléments qui étaient déjà limpides, ils sont partiellement (le premier) ou entièrement (le second) mensongers. «Le cdH a obtenu la garantie

d'une nourriture saine pour les familles» assure le tract orange. Qui ajoute: «Non aux OGM! Non au bœuf aux hormones!» Plus c'est gros, plus ça passe? Rien n'a été obtenu sur ces questions sinon une réaffirmation que les directives européennes en vigueur n'ont pas disparu du Journal officiel de l'Union. Le tract du PS reprend l'argument et en ajoute d'autres. Sur certains points, la déclaration interprétative présentée en octobre et étouffée par l'épisode wallon précise des éléments qui n'étaient pas forcément évidents: le sort des mutuelles, par exemple. Mais l'es-

sentiel du tract est mensonger. «Pas de 'cheval de Troie' pour les multinationales américaines», se réjouit le PS, soulignant que seules les entreprises qui prouvent un vrai lien économique avec le Canada seront concernées par le traité – c'est explicitement inscrit dans le traité (qui n'a pas été modifié)! Le tract assure que l'action wallonne permet de protéger les produits belges: il n'y a strictement rien de nouveau. Rien de neuf non plus sous le titre «notre agriculture locale et de qualité préservée». Ou sur «des exportations plus faciles pour nos PME». Édifiant.

F.R.

Des vrais-faux juges pour trancher les plaintes des multinationales

Le Ceta «nouveau» ne révolutionne pas encore la manière dont les conflits entre multinationales et États sont tranchés, mais il précise les contours d'une réforme. Voici de quoi comprendre d'où on vient et où on va.

FRÉDÉRIC ROHART

Peut-on avoir confiance dans la manière dont sont tranchées les plaintes des multinationales contre les États où elles investissent? Voilà une polémique qui déchaîne depuis quelques années les passions des spécialistes mais qui aura mis du temps à percoler dans l'espace public européen. Le blocage du Ceta par les francophones de Belgique aura eu le mérite de la mettre au centre de l'arène, même s'il n'a engendré pour l'heure aucune modification majeure.

Le système

À partir des années 1960, dans le contexte de la décolonisation, les puissances occidentales ont passé avec les pays en développement des clauses pour protéger leurs investissements. En cas de litiges entre les entreprises et ces pays, ce ne sont pas les cours et tribunaux qui trancheront, mais des «arbitres» privés – des avocats. Ce «mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États» (ISDS en anglais) se répand comme une traînée de poudre à travers la planète, surtout à partir des années 1990. On compte aujourd'hui plus de 3.000 accords de ce type. Avec le traité de libre-échange nord-américain (l'Aléna), le système est mis en place pour la première fois entre des économies développées. Un autre accord – l'Energy Charter Treaty – instaure ce mécanisme au sein même de l'Union européenne. Ce n'est pas un détail: un tiers environ des litiges ISDS ouverts l'an dernier concernaient des conflits intra-européens. Après l'Argentine et le Venezuela, la Tchéquie et l'Espagne sont les pays les plus visés par des attaques devant ces cours d'arbitrage. Les investisseurs s'en prennent essentiellement à des réformes en matière d'énergies renouvelables, à des décisions d'expropriation ou à ce qu'ils considèrent comme

des discriminations. À ce jour, la Belgique a été visée une seule fois: l'assureur chinois Ping An lui demandait 2,8 milliards (!) de dédommagement après la nationalisation de Fortis. Il a été débouté pour des raisons de procédure.

Les problèmes

Ce système, qui s'est généralisé ces 25 dernières années, pose plusieurs problèmes. ■ **Déséquilibré.** En interprétant très largement des notions comme l'expropriation et en oubliant de tenir compte de pans entiers du droit international, les arbitres ont parfois rendu des «sentences arbitrales iniques», soulignait l'expert de l'ONU Alfred-Maurice Zayas dans un rapport rendu l'an dernier. Jusqu'ici, estime-t-il, ces cours arbitrales «ont eu tendance à privilégier les intérêts économiques des investisseurs face à la nécessité de protéger les droits de l'Homme et l'environnement». Les exemples sont pléthoriques – comme quand le Mexique a dû payer 17 millions d'euros à une entreprise américaine de gestion de déchets pour l'avoir expropriée d'une zone déclarée naturelle sur laquelle

elle n'avait pas de permis.

■ **Paralysant.** La peur de ce gendarme imprévisible peut engendrer la paralysie des pouvoirs publics. «J'ai vu des lettres de cabinets d'avocats de New York et Washington adressées au gouvernement canadien sur pratiquement toute nouvelle règle sur l'environnement [...]. La quasi-totalité des nouvelles initiatives a été prise pour cible et la plupart d'entre elles n'ont jamais vu le jour», rapportait un fonctionnaire canadien cité dans le rapport d'expert à l'Assemblée générale de l'ONU. Pas besoin d'attaquer un État pour le dissuader de légiférer.

■ **Opaque.** Tout cela entretient un problème de confiance: qui sont ces arbitres qui tranchent, et quels sont leurs intérêts? La Cnuced, l'organe de l'ONU pour le commerce, observe que dans 60% des cas, les arbitres tranchent en faveur des investisseurs. Le fait qu'ils soient payés au cas traité ne les encourage-t-il pas à faire pencher plus souvent la balance du côté des multinationales? C'est la thèse du Canadien Gus Van Harten, professeur à l'Osgoode Hall Law School. Le traitement des arbitres varie à partir de 3.000

dollars la journée – «dans un cas lié à l'Aléna un arbitre était payé 2.000 dollars de l'heure», souligne le spécialiste.

■ **Fait pour les multinationales.** On reproche à l'arbitrage d'être un système d'exception taillé pour les multinationales. Parce que seuls les investisseurs peuvent l'utiliser. Et parce que parmi eux, ce sont les gros poissons qui l'utilisent. Sur les milliards de dollars accordés par ces cours d'arbitrage aux investisseurs (et payés par les contribuables), près de 95% sont revenus à des entre-

prises pesant plus d'1 milliard de dollars.

La prise de conscience

En 2014, le forum mondial de l'investissement de la Cnuced (ONU) a relevé qu'un débat public animé avait lieu sur le sujet dans plusieurs pays. La question, en est-il ressorti, n'est pas de savoir s'il faut réformer, mais ce qu'il faut réformer et comment procéder. L'année suivante, l'ONU confirmait cette ligne dans l'Addis Ababa Action Agenda.

L'amorce d'une réforme

Le Brésil a avancé sur la question en adoptant une nouvelle approche dans ses accords de protection des investissements, abandonnant les ISDS pour se concentrer sur la prévention des conflits et règlements alternatifs. En Europe, la Commission a entamé un virage l'an dernier. Face à la mobilisation anti-TTIP, elle a décidé de faire muter l'ISDS. Désormais, les «arbitres» seront désignés par les États et même s'ils restent payés au dossier, ils auront une rémunération permanente des pouvoirs publics – qui n'est pas encore définie. Ce système amélioré, l'Investment Court System (ICS), a été greffé au Ceta début 2016 à la faveur d'un changement de gouvernement à Ottawa. Et la Commission l'a présenté en annonçant son intention de le faire évoluer vers une véritable cour d'investissement multilatérale publique.

Le grain de (gros) sel wallon

Qu'est-ce que la Wallonie a obtenu dans tout cela? Des engagements sur les contours de cet ICS. Le code de conduite des arbitres devrait être précisé, avec sanctions à la clé en cas de dérapage. Le système, indique l'Union, «devrait» évoluer vers «des juges employés à temps plein» – un engagement mou. Pour Gus Van Harten, «la percée a été d'établir que l'ICS ne sera pas mis en œuvre tant qu'il n'est pas approuvé par les parlements d'Europe» – ce point a été décidé avant le blocage wallon. Pour l'expert canadien, il faudrait que le futur système force les multinationales à passer devant les cours et tribunaux en première instance – c'est aussi ce que demandait le Parlement wallon. Rien de tel n'est prévu pour l'instant. Mais la Belgique va demander l'avis de la Cour de Justice de l'UE. Et les francophones maintiennent la pression en soulignant que si l'ICS définitici la ratification du Ceta n'est pas satisfaisant, ils restent prêts à le bloquer.

2.000 \$/h

Selon le P^r Gus Van Harten, un arbitre est payé au moins 3.000 dollars par jour et le montant peut aller jusqu'à 2.000 dollars par heure.

L'AVIS DES PATRONS BELGES

JEAN-PIERRE LUTGEN, Ice-Watch

«LES ÉCHANGES FONT GRANDIR
LES GENS ET LES CIVILISATIONS»

Jean-Pierre Lutgen, le CEO d'Ice-Watch, est favorable au libre-échange commercial. *«Les échanges font grandir les gens et les civilisations. Toute civilisation qui se ferme est appelée à disparaître»*, explique le patron. Pour ce dernier, il ne faut pas avoir peur du Canada, au contraire.

Tout en rappelant que de nombreux échanges commerciaux ont déjà lieu entre l'Europe et le Canada, il précise que le Ceta ne fera qu'améliorer et faciliter les choses existantes, *«ce qui rappelle toute l'importance de la relativité des choses dans ce type d'accord»*. Pour Jean-Pierre Lutgen, le Canada est en avance sur l'Europe dans bon nombre de domaines et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. *«Si on n'a pas confiance pour signer un traité commercial avec le Canada, avec qui le fera-t-on?»*, se demande-t-il.

Concernant les récentes manœuvres politiques, le patron bastognard estime qu'il eût mieux valu laisser la main au Parlement européen, chantre de la démocratie. *«C'est là que la démocratie se joue, il faut accepter la supranationalité de l'Europe ou en sortir. Le Par-*

lement européen est composé de parlementaires élus», estime-t-il.

Le CEO d'Ice-Watch dit regretter le show politique fait autour du Ceta, ainsi que la dramatisation des enjeux qui, selon lui, décredibilisent la classe politique. *«Il y avait d'autres moyens d'en arriver là sans devoir passer par ces rapports de force et certainement si tout le monde avait été un peu plus raisonnable.»*

Pour Jean-Pierre Lutgen, la balance a été quelque peu inversée ces derniers temps. Ce n'est pas tant l'Europe qui devrait avoir peur du Canada, estime-t-il, mais l'inverse. C'est le Canada qui pourrait être envahi par l'industrie et l'agriculture européennes. C'est bien la première fois que le petit a peur du plus grand, précise encore notre interlocuteur. *«On a tout fait pour faire passer le Canada pour les Etats-Unis, mais c'est totalement faux!»*

En attendant, pour les esprits chagrins et autres apeurés, le patron d'Ice-Watch a une solution clé sur porte. *«C'est à nous d'avoir de bons produits à vendre au Canada.»*

N.K.

BRUNO VANDERSCHUEREN, Lampiris

«UN GROS GASPILLAGE
DE TEMPS ET DE MOYENS!»

«C'est quand même remarquable qu'alors que tout avait l'air bien ficelé il y ait eu ce type de désaccords», réagit Bruno Vanderschueren, cofondateur de Lampiris, revendu récemment à Total. Il affirme toutefois ne pas très bien connaître le dossier.

Sur le fond, il se dit résolument en faveur du libre-échange, qui permet d'accentuer la concurrence. Et il ne cache pas son incompréhension face à l'attitude de la Wallonie. *«Alexander De Croo disait qu'un non de la Belgique pouvait être plus grave que le Brexit. C'est sans doute exagéré, mais je ne comprends pas bien quelles raisons spécifiques la Wallonie avait de tout bloquer. Bien sûr, on peut jouer les héros en disant 'Ce n'est pas parce qu'on est une petite région qu'on va tout se laisser imposer', mais il me semble que cela manquait de chiffres et d'explications convaincantes. Les fondements de la position de la Wallonie ne me semblent pas du tout clairs. Et cette crise, avec son combat de dernière minute, représente, à mon avis, un gros gaspillage de temps et de moyens.»*

Elle démontre aussi, à ses yeux, que la structure belge ne fonctionne pas. *«Cela me rend dingue depuis longtemps. Quand on voit que l'énergie est gérée par quatre ministres! Le pays est trop petit pour être géré de cette façon!»*

C.SF

HUGUES DUBUISSON

«POUR LE SECTEUR AGRICOLE, IL A ÉTÉ UTILE DE MONTRER LES DENTS, PAS POUR LA BRASSERIE»

Le Canada est un marché d'exportation important pour les brasseurs belges. Le pays figure parmi leurs dix principaux marchés, selon les chiffres 2015, qui montrent qu'ils y ont écoulé cette année-là plus de 400.000 hectolitres de bières «made in Belgium». La Brasserie Dubuisson, réputée notamment pour la «Bush» («Scaldis» outre-Atlantique), exporte 44% de ses volumes. «Nous exportons beaucoup aux Etats-Unis, beaucoup moins au Canada où nous avons quasiment arrêté en raison des nombreuses contraintes à l'importation sur ce marché», souligne Hughes Dubuisson, patron de la brasserie homonyme et fondateur de Belgian Family Brewers, une association défendant les brasseries belges à caractère familial.

«Je ne crois pas que le Ceta va apporter de grands changements, embraie-t-il. Mais le fait de s'y être opposé sur le fond, comme l'a fait la Région wallonne, était plutôt une bonne chose, sachant qu'il faudrait atteindre un consensus, ce qu'on a heureusement fait, sans quoi c'eût été au contraire envoyer un mauvais signal.»

Selon lui, il a été utile «de montrer les

dents» pour le secteur agricole. Pour son secteur, en revanche, il n'attend pas grand-chose alors qu'il existe pourtant de réels problèmes dans les échanges entre les deux rives de l'Atlantique. «Au Canada, explique-t-il, il faut qu'on soit validé par un organisme d'Etat avant de pouvoir exporter nos produits là-bas. Or, cet organisme a des exigences fort élevées, notamment en termes de démarches administratives.»

C'est cet excès de contraintes réglementaires qui a fini par faire reculer la Brasserie Dubuisson.

Dans le cadre du Ceta, la question des appellations d'origine géographique ne concerne pas la Belgique, puisque notre pays n'a pas déposé de listes de produits. Les bières belges ne sont du reste pas protégées, mais Hughes Dubuisson regrette néanmoins l'usage qui est fait, au Canada comme aux Etats-Unis, du sigle «Belgian Style Beer»: «On nous copie et c'est dommage, mais on ne peut rien faire là-contre». Une piste pour un combat commercial futur?

M. LW.

BERNARD DELVAUX, Sonaca

«IL Y A SANS DOUTE EU UNE CONFUSION AVEC LE TTIP»

Pour le CEO de la Sonaca, Bernard Delvaux, dont l'entreprise possède une filiale au Canada – 300 employés sur le site de Mirabel (Montréal), au Québec –, «il est heureux que l'on a pu trouver un accord sur le Ceta, même si cela aurait pu aller plus vite, car la Belgique a toujours entretenu de bonnes relations commerciales avec le Canada».

Sur le fond, le patron du groupe aéronautique carolo avoue n'avoir jamais eu peur de l'accord commercial avec le Canada: «il y a sans doute eu une confusion avec le TTIP (le projet d'accord avec les USA, NDLR). On peut penser ce que l'on veut du libre-échange, mais on ne peut pas douter qu'il a été à l'origine de la croissance économique et du bien-être de beaucoup de Belges. Maintenant, c'est bien d'avoir rappelé qu'il fallait des règles et que l'on pourra les conserver. C'est rassurant».

Le problème est différent avec les Etats-Unis, qui, selon lui, «sont plus difficiles à cerner. Ils se sont montrés plus agressifs, notamment dans le domaine aéronautique (avec des recours contre Airbus à l'OMC, NDLR). Là, il

faut attendre avant de voir à quoi on s'engage et y réfléchir à deux fois. D'ailleurs, les deux candidats à la présidence, tant Hillary Clinton que Donald Trump, semblent moins favorables au libre-échange. Il faudra bien négocier et prendre son temps».

À la question de savoir si l'épisode risque de laisser des traces sur les relations entre la Belgique et le Canada, Bernard Delvaux se montre rassurant en notant que «cela ne devrait pas avoir de conséquences». Il s'est juste dit à un moment «un peu inquiet» sur les relations internes de la Belgique, entre le Nord et le Sud du pays. «Il faut bien mesurer l'impact de ce genre d'événement. Il ne faut pas le répéter dix fois et ne l'utiliser qu'à bon escient.»

Pour le patron de la Sonaca, cette crise aura même eu finalement un côté un peu salutaire: «l'épisode a montré que même un petit pays au sein de l'Union européenne peut faire valoir ses idées et influencer la politique européenne, sans pour autant tout bloquer. On critique souvent l'UE, mais on peut la faire évoluer avec des méthodes démocratiques». **O.G.**